



RAPPORT DU MAIRE

Bonjour à tous,

L'année 2016 tire à sa fin, et fut bien remplie. Nous avons dû faire face à une réorganisation du personnel permanent. Cependant, les opérations ont suivi leurs cours et les dossiers ont été gérés adéquatement. Je vous propose, en entrée, un bref survol des grands enjeux et la liste des projets apparaîtra plus bas dans le résumé des réalisations par service.

Nous continuons nos efforts dans le **dossier d'assainissement des eaux usées** pour lui donner une approche plus réaliste dans son échéancier et plus globale dans sa solution. Nous avons rencontré deux fournisseurs pour l'usine de filtration. Nous avons obtenu une estimation pour un montant d'environ 1 065 000\$ (avec pompage dans l'usine) au lieu des 2.2M\$ (montant indexé pour l'année 2016) estimation des étangs aérés dont la conception remonte à 2012.. De plus, l'usine prévue pourra traiter les phosphates et l'azote ammoniacal, ce qui n'était pas inclus dans le projet de 2012. Nous attendons les estimations de coûts additionnels pour une solution gravitaire qui nécessite que la base d'une partie de l'usine soit 5 mètres plus profonde que la solution proposée.

Pour le **réseau d'égout sanitaire**, les travaux menés en 2016 nous ont permis de constater que la presque totalité des eaux parasites proviennent de la surface et non d'infiltrations. Cela permettra de réhabiliter le réseau au lieu de le remplacer sauf quelques tronçons. Nous avons apporté les modifications au plan d'intervention de l'an dernier suite aux études additionnelles effectuées fin 2015 et en 2016. Nous négocions avec le ministère

des Transports du Québec pour un partage des coûts relatifs aux travaux de la rue Principale. Un mandat a été donné à la firme de génie conseil Mesar pour l'évaluation de la conception des travaux à effectuer.

Suivront les plans et devis et les travaux qui débiteront au plus tard en septembre 2017.

Rappelons que les travaux d'assainissement sont essentiels au développement de la municipalité car aucune prolongation du réseau d'aqueduc ou d'égout ne sera autorisée tant que l'usine de traitement ne sera pas en fonction.

Quant au dossier de la **mise à jour des installations septiques**, les études subventionnées par la ville pour déterminer le traitement efficace à installer par les propriétaires, se sont poursuivies. Les travaux qui étaient prévus en 2016 se feront avec ceux de 2017. Toutes les installations doivent être mises à jour au plus tard fin 2018.

VOIRIE

En matière de Voirie, le conseil a poursuivi, pour une deuxième année, **son projet pilote visant à améliorer, sans pavage, la chaussée gravelée de la route Duperron** tout en effectuant un contrôle de la poussière. Cette nouvelle façon de faire nécessite une implantation progressive sur trois ans pour ensuite ne nécessiter que le nivelage et l'épandage annuel d'abat-poussière. Cette technique, qui durcit la chaussée augmente la douceur de roulement, réduit l'entretien à long terme et, nous l'espérons, constituera un remplacement plus durable que le pavage dit « économique » qui est fragile et ne permet pas de réparations à long terme.

La municipalité a également donné le feu vert à sa participation au **PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES**

RURALES LOCALES (PIIRL) sous réserve de l'obtention du financement gouvernemental annoncé et en attente de confirmation. Des projets sont prévus sur 5 ans. Les projets de l'an 1 et 2 sont regroupés dans la même année. Essentiellement, les travaux sont prévus comme suit :

ANNÉE	TRAVAUX	COÛTS
2017	Planage et couche d'usure rue St-Adolphe 0.48km de route 259 Ponceau sur ce tronçon Rue St-Antoine 380m de route 259 Rapiéçage mécanisé Ponceau	45 886\$ 80 000\$ 14 051\$ 1 500\$
2018	Aucun projet dans ce programme	0\$
2019	Aucun projet dans ce programme	0\$
2020	Reconstruction complète Rang Haut de l'île 2.57km du rang des Érables vers l'ouest 3 ponceaux	1 093 088\$ 101 000\$
2021	Rang Haut de l'île du segment précédent vers l'ouest reconstruction complète 1 km Rang Haut de l'île du segment précédent à route 259 reconstruction complète Ponceau de ce tronçon	699 644\$ 863 648\$ 2 000\$
TOTAL		2 900 815\$

Le projet pilote dont la réalisation est prévue en novembre se poursuivra l'an prochain sur un autre tronçon de 170 mètres.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En termes de développement économique, l'accent est mis sur le développement touristique propre à notre milieu et la mise en

valeur du patrimoine. Le sentier Le Moniquois a fait l'objet d'améliorations. La signalisation a été améliorée. L'utilisation n'a pas diminué, au contraire. On a également assisté à la réédition des deux activités d'importance que sont la «Randonnée Choco-Porto» au clair de lune en février et «La Grande Bouffée d'Air Sainte-Monique» une activité de course en sentier qui a eu lieu en septembre.

SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

L'amélioration de la qualité de vie est toujours une priorité du conseil municipal. La reconnaissance Municipalité Amie des Aînés (MADA) a été obtenue et le comité continue ses activités dans ce domaine.

Un projet d'amélioration de la bibliothèque qui sera installée dans la partie arrière de la mairie (ancienne caisse populaire). Une subvention a été obtenue dans le cadre du pacte rural pour la première étape comprenant la pose d'un nouveau revêtement de plancher, la modification des cloisons, l'achat de rayonnages obtenus à moins de 10% du coût usuel.

IMPLICATION BÉNÉVOLE

La qualité de vie des citoyens nécessite l'implication de nombreux bénévoles. Je tiens à remercier tout particulièrement l'excellent travail de ces bénévoles qui donnent de la vigueur à notre vie municipale dans les domaines suivants : le comité de développement économique, le comité des loisirs et du festival, le comité MADA, la bibliothèque municipale ainsi que tout autre comité qui œuvre auprès des citoyens de tout groupes (jeunes, adultes et aînés). Soyez assurés que votre collaboration nous est précieuse.

Je profite de l'occasion pour vous présenter monsieur Gilles Montembeault qui s'est joint à notre équipe lors de l'élection du 25 septembre 2016. Dans les semaines qui viennent, la distribution des

dossiers sera réaménagée et il se prépare avec enthousiasme à mettre l'épaule à la roue.

ÉTATS FINANCIERS 2015

Le rapport financier vérifié par madame Caroline Leduc, cga Auditrice de la Firme Roy, Desrochers, Lambert senc, indique que la Municipalité de Sainte-Monique a enregistré, en 2015, des revenus de 982 545\$ et des charges et affectations après conciliation de 958 906\$ résultant un surplus budgétaire de 23 639\$. L'exercice 2014 s'était soldé par un surplus budgétaire de 25 596\$.

L'analyse du résultat des opérations courantes et du remboursement de la dette permet d'anticiper un léger surplus pour l'année 2016.

DIVULGATION DES SALAIRES DES ÉLUS

Aux termes du règlement no. 01-2016 adopté le 2 mars 2016, la rémunération des élus s'établit comme suit :

	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Total
Maire	4 629\$	2 300\$	6 929\$
Conseiller	1 564\$	782\$	2 346\$

De plus, une rémunération additionnelle est versée à chacun des membres du Conseil pour leur participation aux séances spéciales et aux différentes rencontres des Élus. Soit un montant de 23.45\$ par présence. Cependant, si ce même comité verse une rémunération aux membres du Conseil, la municipalité ne verse pas de rémunération additionnelle à ce membre

À ces montants, s'ajoutent une allocation de dépenses de onze dollars et soixante-quinze sous (11.98\$) allouée à chaque membre du Conseil lors de sa participation comme représentant de la municipalité à différents comités.

Les rémunérations sont indexées à la hausse de 2% pour chaque exercice financier à compter de l'an suivant l'entrée en vigueur du présent règlement.

Le Maire reçoit également de la MRC Nicolet-Yamaska, en tant que Préfet, un montant global annualisé de 25 500\$ pour présider le conseil des maires sa présence aux différentes réunions. À cela s'ajoute des frais de déplacements et de subsistance selon le règlement du traitement des élus de la MRC.

PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

Le conseil a adopté un plan triennal en immobilisations en 2016 prévoyant pour cette année le remplacement de trottoirs, l'achat et le remplacement de 45 compteurs d'eau pour le réseau d'aqueduc, l'installation de glissières et l'élargissement de la chaussée sur un ponceau du rang Saint-Joseph. Ces projets sont réalisés ou en cours de l'être. Il en est de même pour le pavage de deux sections du rang St-Pierre et de la route Duperron.

En cours d'année, un financement du pacte rural nous a permis d'amorcer la phase 1 de l'agrandissement de la bibliothèque (couvre-planchers, enlèvement de cloisons et achat de rayonnages) qui est en cours.

Un projet pilote de pulvérisation et de récupération du traitement de surface (« pavage économique ») est en cours. La phase 1 de ce projet s'étend sur 170 m sur le Rang Haut-de-L'Île. L'an prochain, la phase 2 sera effectuée avec une méthode différente de compaction, La municipalité fera un suivi pour déterminer la méthode la plus efficace à adopter pour les travaux à venir.

En 2016, la construction de l'usine d'assainissement des eaux avait été remise au programme et a été reportée à l'an prochain. La municipalité a continué d'avancer dans le projet. En effet, les études de 2012 se limitaient à la construction d'une usine de traitement et n'avaient pas pris en considération l'état du réseau d'égout sanitaire qui évacue près de 70% d'eau parasites.

Comme on soupçonnait des infiltrations importantes, il avait d'abord proposé de remplacer le réseau. La municipalité a décidé de mener à bien quelques vérifications et il appert que la plupart de ces eaux parasites proviennent de la surface, ce qui permet d'envisager une réhabilitation des conduites par gainage au lieu de remplacer tout le réseau. Seuls trois courts tronçons seront remplacés. Nous y gagnons en temps et en réduction de coûts. Un programme d'échantillonnage et de caractérisation des eaux usées a été demandé. une phase par temps sec, pour connaître les débits minimum, devrait se faire cet automne et l'autre à la fonte des neiges pour les débits maximum. Ces données sont essentielles pour bien dimensionner l'usine de traitement.

Pour leur part, les études et plans et devis pour le développement domiciliaire de même que l'acquisition de véhicules pour les travaux publics ont été reportées à l'an prochain.

LISTE DES CONTRATS DE 25 000\$ ET PLUS

Depuis mon dernier rapport survenu en novembre 2015, la liste des fournisseurs ayant reçu des contrats de 25 000\$ et plus se détaille comme suit :

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ AU 2 NOVEMBRE 2016		
FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Excavation A.S. 2007 Inc.	Déneigement	111 226.80\$
Excavation Guévin &	Rechargement rang St-	63 939.71\$

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ AU 2 NOVEMBRE 2016		
FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Lemire	Joseph 2015	
La Financière	Emprunt Aqueduc 97	
MRC Nicolet-Yamaska	Quote-part	58 982.24\$
Ministère Sécurité publique	SQ	63 164.00\$
Régie des déchets Bécancour	Quote-part	29 411.65\$
Régie sécurité incendie	Quote-part	83 031.48\$
Pavage Veilleux	Rapiéçage réseau	60 365.91\$
Ville de Bécancour	Aqueduc village	39 465.89\$

FOURNISSEURS AYANT PLUSIEURS CONTRATS TOTALISANT 25 000\$ ET PLUS

Depuis mon dernier rapport survenu en novembre 2015, la liste des fournisseurs ayant reçu des contrats de plus de 2 000\$ et totalisant plus de 25 000\$ se détaille comme suit :

FOURNISSEURS AYANT PLUSIEURS CONTRATS TOTALISANT 25 000\$ ET PLUS AU 2 NOVEMBRE 2016		
FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Caisse populaire de Nicolet	Emprunts : mairie, aqueduc Cordeau, études installations septiques	29 172.42 \$
Financière Banque Nationale	Emprunt aqueduc Bécancour	32 096.76 \$
Excavation Guévin & Lemire	Nivelage de routes, trottoirs, réparation égout, pierre	36 657.67 \$

NOTRE FIERTÉ : NOUS TOURNER VERS L'AVENIR.

Demain sera fait des défis et enjeux mentionnés au début de cet exposé. Le conseil continuera ses efforts pour mener à bien les projets initiés au plan triennal. Un deuxième concours de recrutement a été lancé à l'automne pour combler le poste de DGA et secrétaire-trésorier. Les besoins sont immenses et les projets ne manquent pas. Il faut cependant y aller à un rythme qui permette à la municipalité de les digérer et de les financer en respectant la capacité de payer des contribuables. Le conseil préparera les prochaines prévisions budgétaires et le plan triennal en conséquence.

Je profite de l'occasion pour vous informer que le Conseil tient à souligner sa fierté moniquoise. En effet, la municipalité a fait confectionner des drapeaux de différents formats pour mettre en valeur notre identité. Si vous êtes intéressés, je vous invite à vous adresser au bureau municipal pour en faire l'acquisition.

Je termine en vous disant que votre Conseil entreprend encore une fois la prochaine année avec grand enthousiasme pour faire face à nos défis actuels et nouveaux. Nous vous remercions de votre confiance à notre endroit et vous confirmons la grande fierté de travailler pour vous et pour l'avancement de notre municipalité.

Marc Descôteaux
Maire